

Vos communes

UGINE

Erik Lapied et le berger Yves Lachenal présenteront le film “Au-dessus du monde”

Ostilia LANARO



C'est l'histoire d'un berger de chèvres en Savoie, au-dessus de l'abbaye de Tamié. Photo DR

Vendredi, les Amis du cinéma proposent une ciné-rencontre avec le réalisateur et le protagoniste de ce film, dans lequel on suit le travail des alpages et s'interrogeant sur le sens de la vie.

En cette année 2021, il n'y aura pas de Fête des montagnes à Ugine. Cependant, Les Amis du cinéma proposent, au cinéma Chantecler, la soirée qui lui est traditionnellement associée, le vendredi 27 août : une ciné-rencontre en présence du réalisateur Erik Lapied et du protagoniste du film “Au-dessus du monde”, le berger Yves Lachenal.

Le film raconte l'histoire d'un berger de chèvres en Savoie. Là-haut, autour du vieux chalet, frémit quelque chose de différent. Rien ne semble arrêter Yves : ni l'administration, ni les caprices de la météo, ni le retour du loup.

Ici, pas de production intensive. Avec franc-parler, humour et philosophie, Yves nous entraîne dans une vision du monde qui dépasse le cadre du métier de berger. On regarde et on prend son temps. Il y a la montagne grandiose et sa faune sauvage, les 90 chèvres, les chiens, quelques cochons et quelques poules, mais aussi il y a ceux qui montent le voir : un moine de l'abbaye de Tamié et son âne, un gamin et un jeune Parisien qui savent traire à la main. Comment trouver un équilibre entre savoirs millénaires et avancées technologiques ? Où se trouve l'essentiel ?

Face aux absurdités du système, le berger devient un rebelle plein de bon sens et tire son épingle du jeu dans la sobriété heureuse et le respect de son troupeau. Un film à voir, qui fait du bien autant qu'il interroge.

Ce même soir, en avant-séance, en partenariat avec la cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain, sera projeté un court-métrage : "La Démontagnera de 1976 à Ugine", de Jean-Paul Soil.

Pour cette soirée cinématographique enrichissante, rendez-vous le vendredi 27 août, au cinéma Chantecler à 20 h 30.